

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01319
Numéro SIREN : 523 674 521
Nom ou dénomination : SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2023 sous le numéro de dépôt 1221

SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 507 550 €
SIEGE SOCIAL : AVIGNON (84000) MIN, BAT U2, 135 AVENUE PIERRE SEMARD
523 674 521RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JANVIER 2023

Le 30 janvier 2023, **HOLDING SPS INVEST**, représentée par **Gilbert CASSAR**, associé unique de la société **SUD** (la « **Société** »), a statué sur les questions suivantes :

- Démission du Président
- Nomination du Président
- Refonte du texte des statuts
- Pouvoir pour les formalités

L'associé unique est en possession des documents suivants, tenus à la disposition de l'associé unique et du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai légal et statutaire :

- Lettre de démission de Gilbert CASSAR
- Projet de Décisions
- Statuts de la Société
- Projet de statuts refondus

Le commissaire aux comptes, régulièrement informé de la présente décision, est absent.

Les membres du comité d'entreprise, régulièrement informés de la présente décision, sont absents.

Gilbert CASSAR, Président non associé de la Société est également présent.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION
Démission du Président

L'associé unique prend acte de la démission de **Gilbert CASSAR** ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter du 1^{er} février 2023.

DEUXIÈME DECISION
Nomination d'un Président

1. Nomination du Président

L'associé unique décide de nommer **SPS SOLUTIONS INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 1 €, dont le siège social est à Avignon (84000) MIN, Bât U2, 135 avenue Pierre Sémard, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 922 183 470, représentée par son Président en fonction, **Frédéric FILIPPI**, qui accepte, aux fonctions de président de la Société (le « **Président** ») et ce, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} février 2023.

Le Président restera en fonctions jusqu'à décision contraire de la collectivité des associés ou démission.

2. Pouvoirs du Président

Le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés, le Président sera investi à l'égard des tiers, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Le Président exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'associés.

Le Président est autorisé à consentir, dans le cadre de la gestion de la Société, toutes subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

TROISIÈME DECISION ***Refonte du texte des statuts***

L'associé unique, connaissance prise du projet des nouveaux statuts dont il reconnaît avoir eu parfaite connaissance, en vue de la suppression des clauses restrictives au transfert de titres, décide de refondre le texte des statuts et adopte, article par article, puis dans son ensemble le texte des nouveaux statuts qui lui est soumis et qui demeurera annexé au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DECISION ***Pouvoirs pour les formalités***

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Chaque soussigné reconnaît que les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation de son consentement par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé.

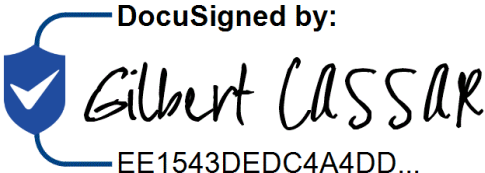
Chaque soussigné déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire d'une plateforme de signature électronique et reconnaît que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre le signataire, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Signatures :

Pour HOLDING SPS INVEST
Associé unique

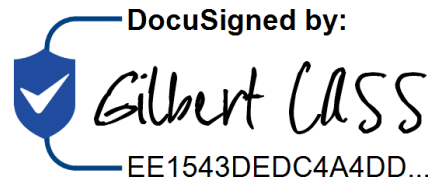
Gilbert CASSAR

30 janvier 2023 | 16:55 CET

DocuSigned by:

EE1543DEDC4A4DD...

Gilbert CASSAR
Président

30 janvier 2023 | 16:55 CET

DocuSigned by:

EE1543DEDC4A4DD...